

Exercer l'autorité

Pour réfléchir sur l'autorité et son exercice, nous méditerons ce qui nous est dit de l'autorité de S. Pierre dans le Nouveau Testament.

1. Définition de l'autorité

Droit, pouvoir de commander, de décider (Antidote). Définition un peu courte, mais qui a le mérite de mettre le doigt sur l'un des actes essentiels de celui qui a une autorité sur autrui : il va commander ou décider pour lui.

Pour aller plus loin, on peut faire une distinction entre pouvoir et autorité. Il existe des pouvoirs sans autorité et des autorités qui n'ont pas de pouvoir. Les deux notions ne sont pas vraiment équivalentes. Une manière de les distinguer est de dire que le pouvoir s'exerce par la contrainte, alors que l'autorité est le pouvoir en tant qu'il est reconnu comme légitime, il ne s'exerce donc pas par la force. En conséquence, tout pouvoir cherche à avoir de l'autorité pour éviter d'avoir systématiquement recours à la force.

Étymologie : du latin *auctoritas*, qui vient du verbe *augere* (faire croître) : *auctoritas* capacité de faire grandir.

2. Pierre, un modèle ?

Le problème avec Pierre, c'est qu'il est loin d'avoir été toujours édifiant. N'est-ce pas précisément sa grande richesse ? Que pourrions-nous faire d'un modèle parfait ? Qui pourrait s'y retrouver ? Nous sommes une communauté de gens bancals.

Pierre a bénéficié de la miséricorde. Son chemin spirituel n'est pas exempt d'une faute très grave. Mais il a accueilli la miséricorde de son maître. Il est devenu un vrai chrétien tel que le définit S. Jean : « Nous, nous avons reconnu l'amour que Dieu a pour nous, et nous y avons cru » (1Jn 4,17) Il a vraiment cru à l'amour miséricordieux du Seigneur.

Non seulement il a cru qu'il était pardonné, mais il a cru que Jésus lui redonnait sa confiance et lui demandait à nouveau d'être pasteur. Ce qui était loin d'être évident.

Il est celui qui est tombé le plus bas parmi les apôtres : tous les autres se sont enfuis avant d'avoir à renier publiquement leur maître ; lui, il a juré ne pas le connaître. Et pourtant, c'est à lui d'abord que Jésus confie l'autorité sur l'Église : « Sois le pasteur de mes brebis » (répété trois fois, au cas où Pierre ne soit pas sûr d'avoir bien entendu !)

Ainsi, l'autorité est confiée par Dieu à un pécheur qui n'a pas été toujours à la hauteur. Voilà qui est bien rassurant ! Ce n'est pas parce que nous avons mal négocié un passage ou une période que nous ne pouvons plus exercer l'autorité qui nous est confiée. Certes, il faut nous remettre en route, mais Dieu nous demande de continuer à assumer notre mission.

Il y a toujours un don de miséricorde dans la mission d'avoir une autorité. Personne, en réalité, ne mérite vraiment l'autorité. Pourtant Dieu compte sur nous pour faire croître ceux sur qui nous avons autorité. Il ne va pas nous donner un listing de décisions à prendre successivement, il attend notre imagination, notre ingéniosité, notre investissement, pour faire croître ceux sur qui nous avons autorité.

Essayons maintenant de voir quelques aspects de la manière dont Pierre exerce son autorité.

3. Oser commander Ac 1,15ss

Il sait qu'il a l'autorité que lui a confiée le Christ. Il sait que tout le monde a la connaissance de sa lourde défaillance quelques semaines plus tôt. Mais sans hésitation, apparemment, il se lève et organise le remplacement de Judas. Il **ose** !

Essayons de repérer quelques aspects de sa manière de faire :

1. D'abord il a réfléchi : Jésus a choisi douze apôtres, sans Judas, le signe est boiteux. Il faut absolument le remplacer pour honorer la volonté de Jésus d'avoir un collège de douze apôtres.
2. Il a aussi prié : notamment en lisant les psaumes puisqu'il y trouve deux versets qu'il cite pour asseoir sa proposition. Sa décision est en phase avec la Parole de Dieu, il exerce son autorité en dépendance avec elle.
3. Il n'est pas asservi au regard des autres, il ne se pose pas la question : « Que vont-ils penser de moi si je prends cette initiative ? » **Humblement**, il agit avec **simplicité**.
4. Il expose le problème avec **clarté**, en proposant des **règles** pour avancer : choisir un homme qui a suivi Jésus depuis le début de son ministère et jusqu'à sa résurrection. Il motive sa décision posément.
5. Il **laisse une part d'initiative** à ceux qui l'écoutent puisque ce n'est pas lui qui choisit directement le remplaçant ni les candidats, mais le groupe présent. On retrouvera la même attitude lors de l'institution des premiers diacres. Les apôtres proposeront à la communauté de trouver « sept hommes de bonne réputation, remplis de l'Esprit et de sagesse, et nous les préposerons à cet office » (Actes 6,3). Cette part d'initiative permet la participation à l'autorité, à ce qui fait grandir. Et c'est bon pour l'homme de pouvoir participer lui-même aux décisions qui le font grandir.

Face à l'autorité qui cherche, normalement, à faire grandir, il y a la réponse de **l'obéissance**. Ici, elle semble couler de source. Les tout premiers chrétiens ont le sentiment que Pierre n'impose pas ses vues personnelles ni qu'il cherche son bien propre, au contraire, son intervention vise le **bien commun** de la communauté. Il exerce un **service**, le service de l'autorité. Il n'oublie pas, et nous allons le voir à plusieurs reprises, que le modèle de l'autorité que le Christ a donné est le **lavement des pieds**.

Cette scène extraordinaire est présentée dans l'évangile de S. Jean, mais S. Luc y fait allusion en référence précisément à la manière d'exercer l'autorité. C'est une parole dite lors de la Cène :

« Les rois des nations païennes leur commandent en maîtres, et ceux qui exercent le pouvoir sur elles se font appeler bienfaiteurs. ²⁶ Pour vous, rien de tel ! Au contraire, le plus grand d'entre vous doit prendre la place du plus jeune, et celui qui commande, la place de celui qui sert. ²⁷ Quel est en effet le plus grand : celui qui est à table, ou celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? Eh bien moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert. (Luc (LIT) 22)

Le bien commun

La notion de bien commun est liée à celle de l'autorité, car justement **le rôle essentiel de l'autorité est de viser le bien commun** des membres du groupe sur lequel il a autorité. C'est une notion qui n'est pas si évidente que cela, on la confond parfois avec l'intérêt commun. Mais l'intérêt, ce n'est pas la même chose que le bien. L'intérêt commun est le résultat d'un sombre calcul d'utilité individuel, alors que le bien commun est le bien de tous et de chacun. Cependant, il est exigeant. Il est un bien reconnu comme transcendant les intérêts individuels. Parfois, pour l'atteindre, certains membres de la communauté doivent faire des sacrifices.

4. Une autorité partagée

Le mode d'exercice de l'autorité par S. Pierre n'est pas monarchique et encore moins tyrannique. À plusieurs reprises, nous voyons dans les Actes que des décisions sont prises de manière *collégiale*.

Il est dit en 5,12 : « Ils se tenaient tous, unanimes, sous le portique de Salomon,
¹³ mais personne d'autre n'osait s'agréger à eux » (Actes 5). Leur unanimité en impose ! Elle contribue énormément à asseoir leur autorité.

P ex : 5,29 : Pierre et les apôtres qui viennent pourtant d'être arrêtés et mis en prison, répondent de manière unanime au Grand Prêtre et au Sanhédrin. Il n'y a pas de tergiversation ; durant leur captivité ils ont forcément discuté ensemble de la manière de se comporter dans l'épreuve qu'ils affrontent. Ils répondent donc d'une seule voix.

Ce faisant, ils exercent leur fonction d'autorité dans la communauté. Face aux persécutions, « il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ». Consigne qui va être suivie par tous les chrétiens fervents.

Au début du chapitre 6, S. Luc nous fait part d'un différend communautaire : les veuves d'origine grecque sont moins bien servies que les veuves hébraïques. Il faut prendre une décision : que fait l'autorité ? Et d'abord qui est l'autorité qui va étudier le problème ? Ce n'est pas Pierre tout seul, mais ce sont les Douze. La décision de mettre en place le diaconat est une décision collégiale. La cohérence entre les Douze consolide leur autorité.

De plus, toute la communauté est invitée à entrer dans la démarche qui va aboutir à la résolution du problème : à nouveau, nous rencontrons **le principe de participation**. Plus les différents membres participent à la vie de la communauté et à la prise de décision, plus la paix règne.

Il est intéressant de noter que les apôtres ne se cramponnent pas à leur autorité. Bien au contraire, il la **délègue**. Eux vont s'occuper du service de la Parole alors que les diacres vont avoir autorité sur le service des tables.

Dans toutes les communautés et tous les groupes, **l'autorité gagne à être partagée** (ce qui est différent d'être diluée !). Mais quand elle est partagée, il faut qu'elle se montre unanime, y compris dans la petite communauté familiale, où père et mère exercent l'autorité de manière collégiale. Il est bien connu que les enfants, et principalement les ados, cherchent à trouver la faille entre les deux parents. L'unanimité dans les décisions assoit considérablement l'autorité parentale. Cette unanimité, comme celle des apôtres, nécessite dialogue et écoute mutuelle.

5. Une décision difficile

Bien souvent, une autorité est amenée à poser des choix qui risquent de mécontenter certains. Pierre n'a pas échappé à cette épreuve. Le chapitre 10 des Actes racontent comment il a pris la décision de baptiser des païens.

Le récit se déroule en plusieurs étapes :

1. La vision de Pierre à propos des animaux impurs
2. l'arrivée des envoyés du centurion Corneille
3. le voyage jusqu'à Joppé
4. L'entrée dans la maison de Corneille
5. Un discours de Pierre qui est un résumé du catéchisme (il transmet la foi)
6. ⁴⁴ Pierre parlait encore quand l'Esprit Saint tomba sur tous ceux qui écoutaient la parole. ⁴⁵ Et tous les croyants circoncis qui étaient venus avec Pierre furent stupéfaits de voir que le don du Saint-Esprit avait été répandu aussi sur les païens. ⁴⁶ Ils les entendaient en effet parler en langues et magnifier Dieu. Alors Pierre déclara : ⁴⁷ « Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu l'Esprit Saint aussi bien que nous ? » ⁴⁸ Et il ordonna de les baptiser au nom de Jésus Christ. (Actes (BJ) 10)

Pierre n'a pas reçu l'ordre express de baptiser ces Romains. Il prend lui-même la décision en fonction de ce qu'il vient de vivre. D'une certaine manière, Dieu respecte l'autorité qu'il lui a confiée. Ce qui est assez mystérieux. Il attend vraiment que nous prenions des

initiatives et que nous réagissions aux événements. Pierre aurait pu surseoir, et peut-être que des païens avaient déjà demandé le baptême aux apôtres précédemment, sans qu'ils acceptent ?

6. L'autorité contestée Ac 11

¹ Cependant les apôtres et les frères de Judée apprirent que les païens, eux aussi, avaient accueilli la parole de Dieu. ² Quand donc Pierre monta à Jérusalem, les circoncis le prirent à partie : ³ "Pourquoi, lui demandèrent-ils, es-tu entré chez des incirconcis et as-tu mangé avec eux ?" ⁴ Pierre alors se mit à leur exposer toute l'affaire point par point : [...] ¹⁶ Je me suis alors rappelé cette parole du Seigneur : Jean, disait-il, a baptisé avec de l'eau, mais vous, vous serez baptisés dans l'Esprit Saint. ¹⁷ Si donc Dieu leur a accordé le même don qu'à nous, pour avoir cru au Seigneur Jésus Christ, qui étais-je, moi, pour faire obstacle à Dieu. » ¹⁸ Ces paroles les apaisèrent, et ils glorifièrent Dieu en disant : "Ainsi donc aux païens aussi Dieu a donné la repentance qui conduit à la vie !" (Actes (BJ) 11)

Ce n'est jamais amusant de se retrouver dans une situation où son autorité est contestée. Des décisions qui semblaient bonnes au chef sont remises en question par la base, souvent avec violence.

Pierre réagit parfaitement. Il ne se laisse pas démonter, il **résiste** à l'opposition **sans agressivité** (*et moi, je vous dis de ne pas tenir tête au méchant – Mt 5,39*). Il assume sa décision : il **tient** et ne remet pas en cause ce qu'il a commandé. Il prend **la parole et explique sa décision**.

1. Prendre la parole est nécessaire à l'autorité.
2. Il parle avec clarté en détaillant les étapes l'amenant à la prise de décision.
3. Sa décision n'est pas sa volonté propre, son caprice du moment. Il a été conduit, par Dieu et par les événements, à choisir de baptiser des païens.
4. Il fait appel à la réflexion de ses opposants. Il le fait avec humilité (qui étais-je, moi, pour faire obstacle à Dieu ?)

Je note que Pierre ne fait **aucune démonstration de force** : « Le chef, c'est moi. Vous vous taisez et vous obéissez, un point c'est tout ! » Ce genre de manière de faire affaiblit plutôt l'autorité qui verse dans le *pouvoir* (commander par la force). L'autorité est liée à la parole et à l'intelligence.

7. L'autorité en temps de crise

Quand tout va bien, l'exercice de l'autorité ne pose pas vraiment de problème : il suffit de dire ce qu'il faut faire, et tout le monde obéit sans réticence. Mais la réalité de l'homme pécheur rend difficile l'exercice de l'autorité. Les *Actes* nous en donnent plusieurs exemples. Comment Pierre et les apôtres ont-ils réagi en temps de crise ?

Ananie et Saphire

Il s'agit d'une pratique qui subsiste encore dans les communautés religieuses : tous les biens sans exception sont mis en commun. Au niveau d'une paroisse, il est difficile de mettre ça en pratique. À l'époque, déjà, ce n'était pas obligatoire, mais librement les chrétiens qui le voulaient mettaient leurs biens au service de toute la communauté, sans rien garder pour eux.

Pierre est mis au courant (on ne sait comment) de la malversation du couple. La faute consiste à avoir menti sur le prix des biens vendus, le couple conserve secrètement une partie de la somme, mais espère obtenir la considération de l'Église en affirmant avoir tout donné à la communauté.

Si Pierre n'avait rien dit, la communauté n'aurait rien su. Et cela n'aurait pas posé de problème, apparemment. Mais Pierre ose affronter le problème ! **Il s'engage et refuse de subir.** C'est un aspect important et difficile de l'exercice de l'autorité.

Il appelle donc le délinquant, le confond, et celui-ci meurt ! Notez que la sanction est divine : ce n'est pas Pierre qui sanctionne. Il a seulement mis en lumière un péché contre la communion. Par la suite, à la lumière des enseignements de Jésus lui-même (Mt 18,15-17 : « ¹⁵ « Si ton frère vient à pécher, va le trouver et reprends-le, seul à seul. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. ¹⁶ S'il n'écoute pas, prends encore avec toi un ou deux autres, pour que toute affaire soit décidée sur la parole de deux ou trois témoins. ¹⁷ Que s'il refuse de les écouter, dis-le à la communauté. Et s'il refuse d'écouter même la communauté, qu'il soit pour toi comme le païen et le publicain. (Matthieu (BJ) 18) ») l'Église saura qu'elle a le pouvoir d'exclure de la communauté des sauvés (excommunication)¹. C'est la sanction maximale, il peut y en avoir d'autres !

La tentation dans ce genre de situation, c'est de faire comme si on n'avait pas vu. Parfois, certes, il faut tolérer des maux, mais parfois, ils sont intolérables, ce serait alors de la faiblesse de les tolérer. Nous touchons là un autre aspect délicat de l'autorité : **juger la gravité des actes.** Et donner les sanctions correspondantes...

Le concile de Jérusalem Ac 15

⁶ Les apôtres et les anciens se réunirent pour examiner cette affaire.

⁷ Comme la discussion était devenue vive, Pierre intervint pour déclarer : " Vous le savez, frères, c'est par un choix de Dieu que, dès les premiers jours et chez vous, les nations païennes ont entendu de ma bouche la parole de l'Évangile et sont devenues croyantes.

⁸ Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, quand il leur a donné, comme à nous, l'Esprit Saint. ⁹ Sans faire la moindre différence entre elles et nous, c'est par la foi qu'il a purifié leurs cœurs. ¹⁰ Dès lors, pourquoi provoquer Dieu en imposant à la nuque des disciples un joug que ni nos pères ni nous-mêmes n'avons été capables de porter ? ¹¹ Encore une fois, c'est par la grâce du Seigneur Jésus, nous le croyons, que nous avons été sauvés, exactement comme eux ! " ¹² Il y eut alors un silence dans toute l'assemblée, puis l'on écouta Barnabas et Paul raconter tous les signes et les prodiges que Dieu, par leur intermédiaire, avait accomplis chez les païens. ¹³ Quand ils eurent achevé, Jacques à son tour prit la parole.

1. Encore une fois, Pierre ne prend pas une décision tout seul ; il réfléchit sur la décision à prendre avec ses paires.
2. Ça chauffe ! Alors, Pierre intervient. Il commence par réexposer des faits, pourtant connus ! **Il répète** : des païens ont reçu l'Esprit-Saint comme les juifs.
3. Ils ont pu le recevoir, car ils ont été purifiés par la foi.
4. Il ajoute une nouvelle réflexion : les juifs n'ont jamais réussi à porter le fardeau de la loi.
5. Il termine par une vérité de foi fondamentale : nous ne sommes pas sauvés par nos actes, mais par la grâce du Seigneur Jésus.
6. Silence de l'assemblée parce qu'une parole juste, au bon moment, peut rétablir la paix. Les cœurs sont maintenant capables d'écouter vraiment.
7. Pierre donne donc la parole à Paul et Barnabé qui racontent les merveilles de Dieu accomplies chez les païens.
8. Pierre donne ensuite la parole à Jacques, l'opposant, qui n'est pas judaïsant, mais qui est plutôt de leur parti. **En bon chef, Pierre donne la parole à tous.** Il accepte, et met en place **une confrontation positive.** Dans la pensée de Jacques, il y a probablement quelque chose de juste. Et de fait, la suite le montrera, il apporte une solution à la question qui permet la cohabitation juifs-païens.

1. cf. Enlevez le mauvais du milieu de vous. (1Corinthiens (BJ) 5,13)

8. Une défaillance de Pierre ?

Une fois le concile de Jérusalem achevé, les judaïsants n'ont pas baissé la garde d'un seul coup. Comme pour tous les conciles qui suivront, il y a le temps (+ ou – long) de la réception du concile. Il faut que tous les chrétiens apprennent les décisions (ça n'allait pas vite à l'époque), les comprennent, les acceptent et les vivent.

Dans la lettre aux Galates (écrite en 54 environ), Paul continue de se battre contre les judaïsants. Ceux-ci disaient beaucoup de mal de lui. Il faut avouer qu'il prêtait le flanc à ces critiques : il avait été un fervent défenseur de la loi mosaïque, au point de jeter les chrétiens en prison, et maintenant, il enseignait à s'en dispenser ! Une vraie girouette !

Paul se défend et veut montrer qu'il est en communion avec Pierre (ce qui souligne l'autorité dont celui-ci jouissait dans la première communauté chrétienne).

Paul dit qu'il a rencontré Pierre trois fois.

1. Quelque temps après sa conversion (Ga 1,18)
2. Quatorze ans plus tard, en montant à Jérusalem (Ga 2,1-10)
3. L'incident d'Antioche (Ga 2,11-14)

¹¹, Mais quand Céphas vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il s'était donné tort. ¹² En effet, avant l'arrivée de certaines gens de l'entourage de Jacques, il prenait ses repas avec les païens ; mais quand ces gens arrivèrent, on le vit se dérober et se tenir à l'écart, par peur des circoncis. ¹³ Et les autres Juifs l'imitèrent dans sa dissimulation, au point d'entraîner Barnabé lui-même à dissimuler avec eux. ¹⁴ Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas devant tout le monde : « Si toi qui es Juif, tu vis comme les païens, et non à la juive, comment peux-tu contraindre les païens à judaïser ? (Galates (BJ) 2)

Deux manières d'interpréter cet événement que nous ne connaissons que par Paul.

– Soit Pierre a réellement peur des judaïsants, et il commet un véritable péché d'infidélité à la doctrine chrétienne. Les païens n'auraient pas la possibilité de manger avec les juifs, ils seraient des chrétiens de seconde zone. Notez qu'à l'époque, l'eucharistie est encore célébrée au cours des repas, ils ne pouvaient donc pas célébrer ensemble !

– Soit Pierre, plus finement, entre dans les façons de faire des judaïsants afin de les gagner à l'évangile. Il ne veut pas les choquer, et comme le dit autre part Paul lui-même : il se fait juif avec les juifs.

De fait, jusqu'à présent, Pierre avait eu le courage de ses opinions, notamment en bravant l'opposition des juifs de Jérusalem.

9. Quelques maîtres mots pour exercer l'autorité

- Oser, s'engager = ne pas subir.
- Simplicité, humilité = s'affranchir du regard des autres.
- Clarté = énoncer clairement ce qui est demandé. En donnant des règles.
- Détachement (de ses intérêts propres) pour viser le bien commun.
- Laisser une part d'initiative
- Déléguer une part d'autorité
- Cohérence, avec ce que l'on demande, et avec ceux qui partagent l'autorité.
- Tenir = résister aux contestations
- écouter = accueillir les idées d'autrui
- être exigeant (avec soi, avec les autres)